

COMMUNE DE WEMMEL
Conseil communal Jeudi 31 janvier 2019

Décisions

Application des articles 285 et 287 du décret sur l'administration locale

Présents : **Veerle Haemers**, président ; **Walter Vansteenkiste**, bourgmestre ; **Monique Van der Straeten**, **Christian Andries**, **Roger Mertens**, **Raf De Visscher**, **Vincent Jonckheere**, échevins ; **Didier Noltincx**, **Wies Herpol**, **Steve Goeman**, **Monique Froment**, **Sven Frankard**, **Erwin Ollivier**, **Dirk Vandervelden**, **Mireille Van Acker**, **Arlette De Ridder**, **Said Kheddoumi**, **Laura Deneve**, **Marc Installé**, **Gil Vandevoorde**, **Driss Fadoul**, **Céline Mombeek**, **Houda Khamal Arbit**, **Carol Delers**, **Glenn Vincent**, conseillers ; **Rudi Seghers**, directeur général faisant fonction ;

*Le conseiller **Vincent Jonckheere** est présent à partir du point 3.*

*La conseillère **Laura Deneve** est présente à partir du point 3.*

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 19h30.

Les points suivants sont ajoutés en urgence :

- Notification de la prestation de serment du bourgmestre Walter Vansteenkiste le 30/01/2019 : ce point est fixé à l'ordre du jour et sera traité au point 4.
- Prestation de serment des échevins et détermination de l'ordre des échevins : ce point est fixé à l'ordre du jour et sera traité au point 5.
- ASBL Toerisme Vlaams-Brabant : désignation d'un représentant à l'assemblée générale et présentation d'un candidat pour le Conseil d'administration : ce point est fixé à l'ordre du jour et sera traité au point 19.

Ces ajouts sont approuvés à l'unanimité.

Sven Frankard intègre la séance.

Conformément à un récent avis de l'Agentschap Binnenlands Bestuur, le point intitulé « Procédure de recrutement du Directeur général – Approbation de la suite de la procédure » ne pourrait plus être automatiquement porté à l'ordre du jour en séance à huis clos. Cependant, étant donné que la discussion de ce point et les questions posées par les conseillers sont susceptibles de constituer une violation de la vie privée des candidats, le président propose de tout de même traiter ce point en séance à huis clos conformément à l'article 28 §1^{er} du décret sur l'administration locale.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Le président propose de regrouper comme derniers points les différents votes au sujet des mandats et représentations. Le point « Création du Comité de concertation Commune-CPAS » sera traité au point 13.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

SÉANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal du Conseil Communal du 20/12/2018. Ce point est approuvé par 22 voix pour et 1 abstention (Carol Delers).
2. Procès-verbal de la réunion d'installation du 03/01/2019. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
3. Installation des conseillers communaux et détermination de l'ordre des élus. Vincent Jonckheere et Laura Deneve prêtent serment entre les mains du président et sont installés en tant que conseillers communaux. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
4. Prestation de serment du bourgmestre Walter Vansteenkiste le 30/01/2019. Il est pris connaissance de ce point.
5. Prestation de serment des échevins et détermination de l'ordre des échevins. Vincent Jonckheere prête serment en tant qu'échevin entre les mains du bourgmestre. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
6. Budget 2019 de la commune. Ce point est approuvé par 19 voix pour et 6 abstentions (Roger Mertens, Didier Noltincx, Said Kheddoumi, Marc Installé, Driss Fadoul et Houda Khamal Arbit).
7. Vente d'infrastructure communale : vente du terrain de l'ancien parc à conteneurs situé avenue de Limburg Stirum (à côté du n° 274). Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
8. Règlement-taxe sur l'enlèvement des déversements clandestins. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
9. Don de tableaux. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
10. Organisation des classes de neige pour l'école primaire néerlandophone – édition 2020 – avec possibilité de reconduction pour l'édition 2022 – Approbation du cahier des charges et modalités d'adjudication. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
11. Sentier 45 (Obberg – avenue des Étangs) – deuxième délibération – Approbation de la proposition de suppression et de déplacement. Ce point est approuvé par 11 voix pour, 6 contre (Roger Mertens, Didier Noltincx, Said Kheddoumi, Marc Installé, Driss Fadoul et Houda Khamal Arbit) et 8 abstentions (Monique Froment, Sven Frankard, Mireille Van Acker, Arlette De Ridder, Laura Deneve, Gil Vandevoorde, Céline Mombeek et Carol Delers).
12. Certificat de conformité des habitations : limité dans le temps. Un amendement est proposé séance tenante, à savoir : supprimer la règle de subvention. Cet amendement est approuvé à l'unanimité des voix. Le point est approuvé à l'unanimité des voix.
13. Création du Comité de concertation Commune-CPAS. Ce point est approuvé par 24 voix pour et 1 abstention (Marc Installé).

En séance publique et par vote secret, il est voté comme suit sur les points 14 à 19 inclus de l'ordre du jour :

14. (IBE-IBG) IBEG et Sibelgas : approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire et désignation des représentants à l'Assemblée générale extraordinaire, présentation de candidats administrateurs pour les Conseils d'administration. Les ordres du jour des Assemblées générales extraordinaires d'IBE-IBG-SIBELGAS qui se tiendront le 12/03/2019 sont approuvés à l'unanimité des voix. Walter Vansteenkiste, Monique Van der Straeten et Christian Andries sont désignés en tant que candidats administrateurs pour IBE-IBG-SIBELGAS. Raf De Visscher, Mireille Van Acker et Arlette De Ridder sont désignés en tant que représentants aux Assemblées générales extraordinaires d'IBE-IBG-SIBELGAS qui se tiendront le 12/03/2019.

15. ASBL Regionaal Landschap Brabantse Kouters : désignation de 2 représentants et de 2 suppléants. Vincent Jonckheere, avec comme suppléant Steve Goeman, et Erwin Ollivier, avec comme suppléant Mireille Van Acker, sont désignés en tant que représentants. Vincent Jonckheere est proposé en tant que candidat administrateur.
16. Vereniging voor Openbaar Groen : désignation d'un représentant à l'Assemblée générale. Ce point est ajourné à l'unanimité des voix.
17. IT-punt : désignation d'un représentant au Comité de gestion. Monique Van der Straeten est désignée en tant que représentant.
18. Composition du Comité de concertation Commune-CPAS. Les personnes suivantes feront partie du Comité de concertation :
 - Walter Vansteenkiste, bourgmestre
 - 2 membres de la LB Wemmel : Sven Frankard et Veerle Haemers
 - 1 membre de la liste Wemmel Plus! : Glenn Vincent
 - 1 membre de la liste Intérêts Communaux : Didier Noltincx
19. ASBL Toerisme Vlaams-Brabant : désignation d'un représentant à l'assemblée générale et présentation d'un candidat pour le Conseil d'administration. Christian Andries est désigné en tant que représentant à l'assemblée générale et proposé en tant que candidat administrateur.

SÉANCE À HUIS CLOS

20. Procédure de recrutement du Directeur général – Approbation de la suite de la procédure. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX

Didier Noltincx

- Indique que le Collège a abordé en janvier des remarques en matière de mobilité qui avaient trait à l'extension du Ring. Il demande pourquoi ces remarques n'ont pas été communiquées aux conseillers communaux.

Il demande quelles sont les prochaines démarches qui seront entreprises en concertation avec les citoyens.

Le bourgmestre répond que ce dossier n'en est encore qu'à sa phase initiale. Des alternatives sont proposées, qui reposent sur la situation existante mais s'en écartent en certains points : la vétusté de l'infrastructure est prise en charge, les complexes de jonction et échangeurs actuels sont optimisés et l'actuelle structure parallèle est découplée et séparée du R0.

Dès qu'une décision définitive aura été prise concernant l'exécution, ce point sera abordé au sein du Conseil communal.

L'échevin De Visscher répond que l'assemblée du Conseil communal du jeudi 28/3 a été déplacée au 27/3 en raison de la soirée d'information à l'intention des habitants qui se tiendra le 28/3 au Zijp. Les différentes commissions qui seront instituées prochainement auront également voix au chapitre dans ce dossier.

- Constate que de nombreux arbres ont été abattus le long du Ring, à hauteur de la sortie 8. Il demande si le Collège était d'accord avec cette décision. Le bourgmestre répond que ce point relève de la compétence du réseau autoroutier et que la commune n'a pas voix au chapitre. Il existe par contre un site Internet où les personnes concernées peuvent exprimer leur mécontentement et poser des questions.

- Demande si les compétences des échevins sont déjà connues. Le bourgmestre répond qu'elles seront communiquées aux conseillers et publiées sur le site Internet.

Steve Goeman

- Fait remarquer que la bande sonore de la précédente assemblée du Conseil communal n'a pas été publiée sur le site Internet. Le bourgmestre répond que cet enregistrement se trouve bel et bien sur le site Internet.

- Constate qu'il n'a pas encore reçu de réponse à sa proposition de créer une plateforme d'offres d'emploi pour les commerçants wemmelois.

Le bourgmestre répond que le fonctionnaire en charge de l'économie a donné sa démission. Ce point sera examiné lorsqu'un nouveau fonctionnaire sera entré en service.

Cette liste comportant une description succincte des décisions est disponible pour consultation auprès du Service Affaires Internes, à la maison communale, avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Wemmel, le 7/2/2019

Par ordonnance :
Le directeur général faisant fonction
RUDI SEGHERS



Le président
VEERLE HAEMERS

